

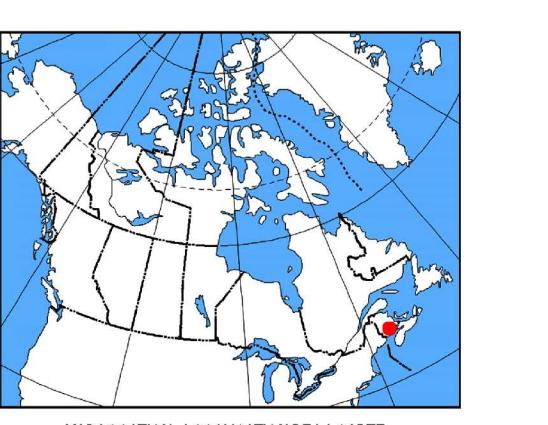
The base map was reproduced by the Minerals, Policy and Planning Division, New Brunswick Department of Natural Resources from digital topographic files provided by the National Topographic System.

## GSC OPEN FILE / DOSSIER PUBLIC CGC 4652

RESIDUAL MAGNETIC TOTAL FIELD  
CHAMP MAGNÉTIQUE TOTAL (RÉSIDUEL)LOCH LOMOND 21 H/05  
NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK

Data acquisition, data compilation and map production  
by Sander Geophysics, Ottawa, Ontario.  
Contract and project management by  
the Geological Survey of Canada, Ottawa, Ontario.

L'acquisition, ainsi que la compilation des données  
et la production des cartes furent effectuées par  
Sander Geophysics, Ottawa, Ontario.  
La gestion et la supervision du projet furent effectués par  
la Commission géologique du Canada, Ottawa, Ontario.



This map was compiled from data obtained as a result of an aeromagnetic survey carried out by Sander Geophysics Limited using a Cessna Grand Caravan (registration C-GSGW) aircraft equipped with a split-beam cesium vapour magnetometer in the tail boom of the survey aircraft.

The survey operations were carried out from February 2 to March 24, 2004. The nominal traverse line spacing was 300 m with control lines at 1 km spacing at more terrain. All survey lines were controlled by a 2 m grid. The survey lines were used to determine the control and traverse line altitude differences. Flight path was recovered using a post flight differential Global Positioning System, combined with a vertically mounted video camera.

After editing the survey data, the intersections of the control and traverse lines were established and differences in the magnetic values were computer analysed and manually checked to obtain a level network. The leveled total field values were interpolated to a 50 m grid. The International Geomagnetic Reference Field was removed from the magnetic total field for the year 2004 at an altitude of 150 m.

Copies of the survey data and the resulting maps are available in digital form from the Geophysical Data Centre, Geological Survey of Canada, 615 Booth Street, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Copies of this map may also be purchased from the New Brunswick Department of Natural Resources, Resource Policy and Planning Division, P.O. Box 6000, Fredericton, New Brunswick, E3B 5H1, or from the NBDR regional office, P.O. Box 5040, 207 chemin Picadilly, Sussex, Nouveau-Brunswick, E4E 5Z2.

Cette carte fut compilée d'après les résultats d'un levé magnétique aérien effectué par Sander Geophysics Limited. Le levé fut exécuté en utilisant un avion modèle Cessna Grand Caravan (immatriculé C-GSGW), équipé d'un magnétomètre à vapeur de césum dans le train d'atterrissage. Les données furent obtenues à l'arrière de l'avion.

Le levé fut effectué du 2 au 24 mars 2004. La distance entre les lignes de vol fut de 300 mètres, alors que celles des lignes de contrôle étaient de 1 km. L'altitude nominale de vol était de 150 m au-dessus du sol. Un modèle atmosphérique de la surface de vol fut générée pour effectuer le levé afin de minimiser la différence d'altitude aux points d'intersections entre les lignes de contrôle et les lignes de vol. La restitution des trajectoires de vol fut effectuée à l'aide d'un système de Global Positioning System combiné avec une caméra vidéo montée verticalement.

Après la vérification initiale des données, les coordonnées des points d'intersections des lignes de vol et des lignes de contrôle furent déterminées. Par la suite, pour chacun des points d'intersection, les différences dans le champ magnétique total furent analysées par ordinateur et vérifiées manuellement pour obtenir un réseau à niveau. Les valeurs corrigées du champ total furent ensuite interpolées sur une grille carrée de 50 m de côté. Le champ géomagnétique international de référence fut soustrait pour l'année 2004,25 à une altitude de 150 mètres.

Des copies de cette carte ainsi que des données géophysiques numériques sont disponibles au Centre des données géophysiques du Canada, Commission géologique du Canada, 615 rue Booth, Ottawa, Ontario, K1A 0E9. Les cartes sont aussi en vente à la Division des minéraux, des politiques et de la planification des bassins pionniers du Paléozoïque des Appalaches canadiennes. Celevé a été réalisé à même le projet relatif au potentiel hydrocarburant dans les bassins pionniers du Paléozoïque des Appalaches canadiennes et contribue au programme de Consolidation du savoir géoscientifique du Canada du Secteur des sciences de la Terre.

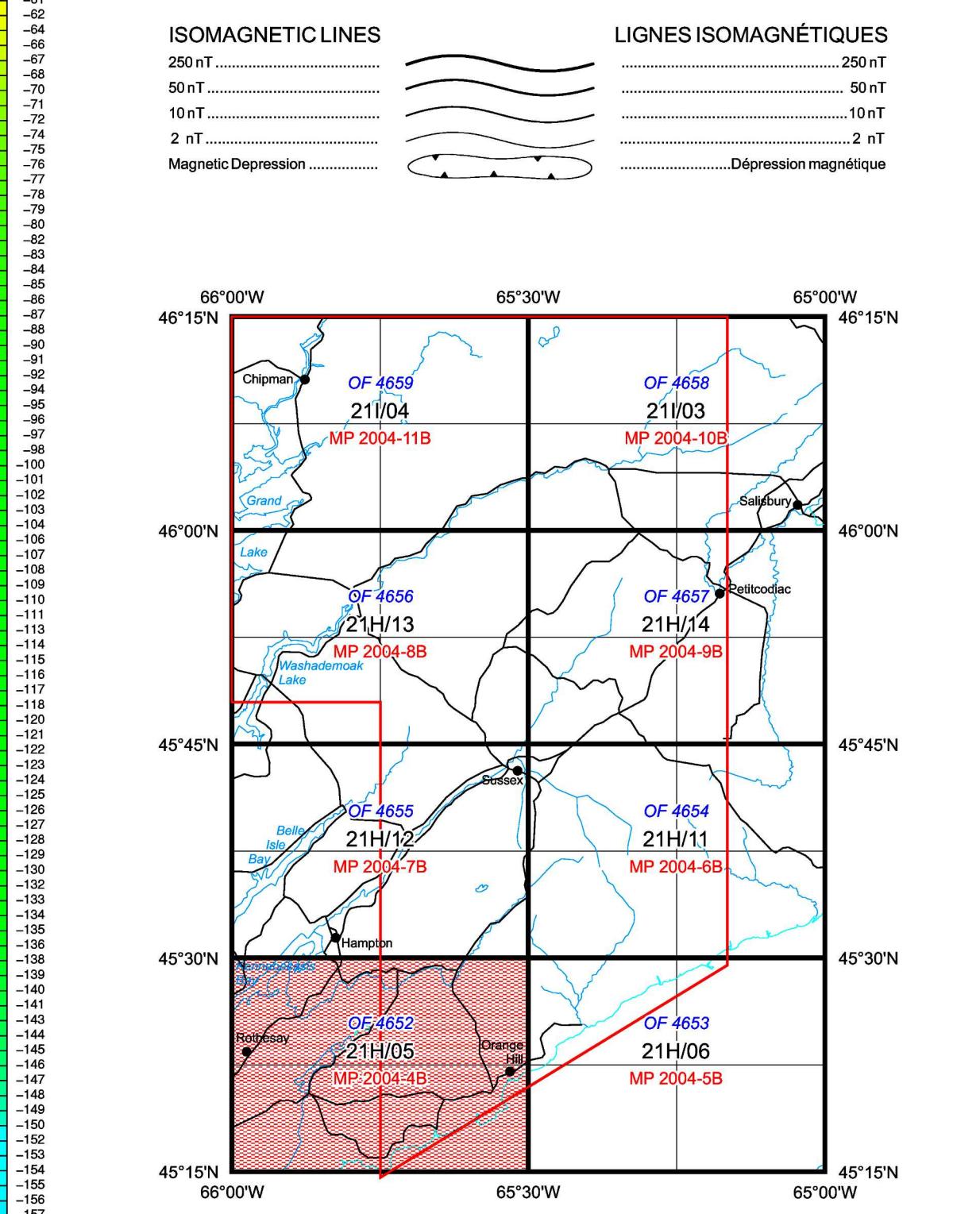
Ce levé aériomagnétique et la production de cette carte ont été financés par le programme de l'Initiative géoscientifique ciblée (IGC) 2003-2005 et les Ressources naturelles Canada et par la Division des minéraux, des politiques et de la planification des bassins pionniers du Paléozoïque des Appalaches canadiennes. Ceci a été réalisé à même le projet relatif au potentiel d'hydrocarbures dans les bassins pionniers du Paléozoïque des Appalaches canadiennes et contribue au programme de Consolidation du savoir géoscientifique du Canada du Secteur des sciences de la Terre.

PLANIMETRIC SYMBOLS SYMBOLES PLANIMÉTRIQUES

Topographic contour	Courbes de niveau
Railway	Chemin de fer
County Boundary	Limite de comté
Drainage	Drainage
Roads	Chemins
Power Line	Ligne de haute tension
Flight Line	Ligne de vol

ISOMAGNETIC LINES LIGNES ISOMAGNÉTIQUES

25nT	25nT
50nT	50nT
10nT	10nT
2 nT	2 nT
Magnetic Depression	Dépression magnétique



NATIONAL TOPOGRAPHICAL SYSTEM REFERENCE AND GEOLOGICAL MAP INDEX  
SYSTÈME NATIONAL DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE ET INDEX DES CARTES GÉOPHYSIQUES

PLATE 2004-4B PLANCHE  
LOCH LOMOND  
NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK  
21 H/05

OPEN FILE DOSSIER PUBLIC  
4652

Les dossiers publics sont  
les produits qui n'ont  
pas été soumis au processus officiel de  
publication de la CGC.

Recours en cas de réclamation:  
Kiss F., Pothvin J., Coyle M.,  
2004: Residual Magnetic Total Field,  
Geological Survey of Canada, Open File 4652,  
New Brunswick Department of Natural Resources,  
Minerals, Policy and Planning Division, Plate 2004-4B,  
Scale 1:50 000.

Notation bibliographique conseillée:  
Kiss F., Pothvin J., Coyle M.,  
2004: Champ magnétique total (résiduel),  
Commission géologique du Canada, Dossier public 4652,  
Ministère des Ressources naturelles du Nouveau-Brunswick,  
Division des minéraux, des politiques et de la planification, planche 2004-4B,  
Echelle 1:50 000.